ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

A partir du mardi 12 mai 2020

Siège 3CA et Antennes

Il sera possible de venir sur chaque site **du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00**, en se présentant aux entrées habituelles et en sonnant ; une seule personne à la fois sera reçue, afin de respecter les règles de sécurité.
Quelle que soit la demande, **privilégiez le téléphone ou l'adresse mail : accueil@coeur-avesnois.fr**
Permanences téléphoniques du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 16h
Siège 3CA : 03 27 56 11 80
Antenne de Marbaix : 03 27 59 46 85
Antenne de Solre-le-Château : 03 27 59 31 92

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Contact téléphonique préalable obligatoire :
Ateliers Chantiers d'Insertion au 03 27 56 11 89 et au 03 27 56 11 00
RSA ou Parents vers le travail au 03 27 56 52 05 / 03 27 56 11 88 / 03 27 56 11 85

Relais d'Assistantes Maternelles

Contact téléphonique préalable obligatoire au 03 27 84 55 07 ou par mail : ram@coeur-avesnois.fr
Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h / du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Le service urbanisme reste fermé physiquement au public

Une permance téléphonique est assurée au 03 27 59 46 85.

Bibliothèques/Médiathèques/Avesnois Store

Accès aux médiathèques uniquement sur rendez-vous préalable auprès du 03 27 59 46 85 ou du 06 76 96 27 94, une seule personne à la fois étant reçue, dans les créneaux horaires suivants :

Lundi	9h -12h	Dompierre/Helpe, Sains-du-Nord
	14h-17h	Avesnes/Helpe, Prisches
Mardi	9h -12h	Avesnes/Helpe, Flaumont-Waudrechies, Solre-le-Château
	14h-17h	Etroeungt, Sains-du-Nord, Sars-Poteries
Merdredi	9h -12h	Avesnes/Helpe, Dompierre/Helpe, Prisches
	14h-17h	Avesnes/Helpe, Felleries, Sains-du-Nord
Jeudi	9h -12h	Cartignies, Sains-du-Nord
	14h-17h	Avesnes/Helpe, Cartignies, Dompierre/Helpe
Vendredi	9h -12h	Avesnes/Helpe, Prisches, Solre-le-Château
	14h-17h	Etroeungt, Sains-du-Nord, Sars-Poteries.

Déchetteries d'Avesnelles et Solre-le-Château

Accueil des entreprises du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30
Accueil des particuliers du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 14h à 17h45

L'accès aux mini-stades reste interdit compte-tenu de l'interdiction de pratiquer des sports collectifs.

Ces modalités seront appelées à changer en juin, au regard de l'évolution de la situation.